



Les ONG envoient un huissier chez Didier Reynders

THOMAS, PIERRE-HENRI

Samedi 9 mai 2009

Épargne L'arrêté contre les investissements dans les fabricants de mines antipersonnel se fait attendre

Le gouvernement doit faire appliquer la loi » Bernard Bayot, le directeur du RFA (Réseau financement alternatif, qui regroupe des associations militant pour les placements éthiques) explique le coup de sang qui a pris le RFA et Netwerk Vlaanderen, son homologue flamande, devant le fait que la loi qui interdit aux banques d'investir dans des fabricants de mines antipersonnel ou d'armes à sous-munition reste lettre morte.

« Le 1^{er} mai 2007, le Parlement fédéral belge votait la loi à l'unanimité, dit Netwerk Vlaanderen. Deux années plus tard, la loi est toujours bafouée. Fortis, Dexia, Delta Lloyd, Citibank et la banque Degroof proposent des fonds qui investissent dans des sociétés productrices d'armes à sous-munitions et de mines antipersonnel ». Certains fonds sont ainsi actionnaires de General Dynamics, qui fabrique des composants essentiels de certaines bombes à fragmentation.

Il manque en effet toujours un arrêté d'application de la loi, arrêté qui doit mentionner quelles entreprises vont figurer sur la liste noire.

Pour réveiller le gouvernement, les associations ont donc envoyé ce vendredi un huissier au cabinet du ministre des Finances Didier Reynders, afin de le « *mettre en demeure d'exécuter la loi* ».

P.49 L'interview de Bernard Bayot